

## La Politique Régionale

Désirieux de donner aux Partis démocratiques une tribune où ils pourront exposer leurs idées en toute liberté — et même contradictoirement — nous publierons, sous cette rubrique, les articles des élus ou les informations importantes, durant la période électorale dans la mesure où ces communiqués intéressent la politique de notre région.

Elections sénatoriales du 6 janvier

### Le devoir républicain

Le tableau des candidatures sénatoriales est maintenant complet. On nous permettra de nous occuper que de celles de la Fédération Républicaine du Nord.

Le 19 décembre dernier, quatre cents délégués régulièrement mandatés venaient à Lille de tous les points du département pour décider de la politique républicaine à suivre et des candidats à présenter au scrutin.

Après une claire et loyale discussion, le Congrès décida, à une énorme majorité qu'il y avait lieu de constituer une liste entièrement composée de candidats adhérents à la Fédération Républicaine.

Puis, à l'UNANIMITÉ, le Congrès acclama les noms de :

Paul BERSEZ  
Charles DEBIERRE  
Gustave DRON  
Paul HAYEZ  
Auguste POTIE  
Emile DAVAIN  
Albert MAHIEU  
Léon PASQUAL

Comme il est d'usage, tous les délégués, en leur nom et au nom des électeurs sénatoriaux qui les avaient mandatés, s'inscrivirent devant les décisions de la Fédération.

El Terquem, maire de Dunkerque, qui avait défendu avec chaleur et courtoisie une thèse contraire à celle que j'étais chargé d'exposer, déclara loyalement, ainsi que l'abbé Lemire le rappelle dans le « Cri des Flanques : LA DECISION DU CONGRES SIMPOSE A NOTRE CONSCIENCE ET A NOS ACTES. »

Le moment est venu de passer aux actes. La discipline, en pareil cas, ce n'est pas seulement la fidélité à un parti et à un programme : c'est le respect individuel des engagements pris en commun. Nous sommes convaincus que, faisant toute notre préférence personnelle, nos amis républicains voteront régulièrement à notre appui.

La profession de foi publiée par nos huit candidats résume clairement, avec force, notre programme laïque, social et national. Tous sont d'accord de toutes les consciences respectées, toutes les conduites du travail garanties, toutes les forces de production du Nord soutenues et développées, toutes les réparations et la sécurité dues à la France exigées en vertu des traités. — telles sont, en bref, les larges caractéristiques de leur déclaration.

Quant à la tactique du scrutin, nos candidats déclinent, selon la volonté du Congrès, toute proposition de représentation proportionnelle. Ils s'en tiennent ainsi au respect de la loi.

ENSEMBLE ILS SE PRÉSENTENT : ENSEMBLE ILS IRONT JUSQU'AU BOUT. Les controverses politiques les plus défendables, les revendications territoriales les plus légitimes ne sont plus en question.

### UN MILLION, EN BIJOUX, VOLÉ À BRUXELLES

Bruxelles, 31. — La nuit dernière, un cambrioleur a été commis dans une bijouterie, rue des Tanneurs, à Bruxelles.

Les cambrioleurs ont fait une razzia complète des bijoux qui contenait le magasin.

Le bijoutier, qui reposait à l'étage supérieur, n'a rien entendu et ce n'est qu'après qu'il s'est aperçu du vol.

D'après ses évaluations, les bijoux volés

représentent une somme de près d'un million.

### LE DRAME QUOTIDIEN

Bruxelles, 31. — Dans une maisonnette de la rue Saint-Georges, à Ninove, habite le nommé Vandermeersch, veuf et père d'une nombreuse famille. Son fils, Josephin, âgé de 17 ans et déjà entré dans l'industrie, a un nom de Louis Baudens, 23 ans de Meerbeek.

Le père voyait cette intimité d'un mauvais œil, la jeune fille décida de rompre. Or samedi vers 3 h. 30, Louis Baudens ayant tenté une démarche auprès de son amie, une discussion éleva entre eux. Exaspéré, Baudens d'un coup de revolver en pleine poitrine tua la jeune fille, puis, renversant l'arme contre lui, se fit sauter la cervelle. Pour lui également, la mort fut instantanée.

### AGRICULTEURS DU NORD

L'assemblée générale de la Société des Agriculteurs du Nord, aura lieu le mercredi 9 janvier 1921, à 11 heures précises, dans les salons de l'Hôtel Maréchal, 302, rue Solferino à Lille. L'ordre du jour de cette assemblée est très important.

FEUILLETON DU 2 JANVIER 1921

## La Journée Sportive

### BOXE

#### LA SEANCE DE L'ACADEMIE DES SPORTS DE ROUBAIX

C'est devant une salle archi-comble que s'est déroulée vendredi soir dernier, à l'hopital à Roubaix, la magnifique programmation élaborée par les actifs dirigeants de l'A. S. R.

Les combats furent des plus intéressants, et purent émouvoir au public. Ils furent dirigés par M. Vaissier, l'arbitre bien connu, assisté de MM. Guérin, Abel, Prost. Voici les résultats :

Waymeyer Dubus bat Vandepet (Fréres) points.

Hochi (Tourcoing) bat Soet (élève Dubus) par abandon au 3<sup>e</sup> round.

Géo-Briard (Tourcoing) et Hublard (élève Dubus) font match nul.

Gyde (élève Dubus) bat Kid David (Fresnes) aux points.

composée de vieux joueurs qui avaient une certaine notoriété, acquise, tandis qu'avait lieu en France les premiers matches de Rugby.

L'équipe des Ex-Aquitains, dans laquelle figuraient des anciens joueurs Bordelais, ils ont remporté une nette victoire, battant les vieux parisien par seize points à huit.

**BASKET-BALL**

#### LES FOYERS LILLOIS A PARIS

A l'occasion des fêtes de l'an, l'équipe première des Foyers Lillois rencontrera à Paris, le C. G. E. de Paris en match amical. Le temps ne favorisait pas la rencontre. Néanmoins la partie très intéressante fut tout à l'avantage des Lillois. En deuxième mi-temps, cependant ils胎birent peu, mais se retrouvèrent dans les occasions difficiles. Excellent et sévère arbitrage de M. Brocheton.

A noter l'excellente correction de l'équipe parisienne qui contrasta avec l'indiscipline de trop d'équipes du Nord.

### HOCKEY

#### QUE SERA LA PROCHIÈNE EQUIPE DE FRANCE ?

Le Comité de sélection de la Fédération Française de Hockey s réunira aujourd'hui pour composer le onze qui sera opposé samedi prochain au onze représentatif d'Espagne au Parc des Princes.

D'après les prévisions, on peut dès maintenant penser que l'équipe française sera composée comme suit :

Rozès (Bordeaux), Parison (R.C. Franco), Bouxin (Bordeaux), Prieur (R.C. Franco), Remusat (Stade Français), puis reste à savoir si Peuchot, de l'Olympique Lillois pourra jouer. La ligne d'avants sera composée par les joueurs suivants : Sars-Gorze (C. Bourgogne), Schneidau (S. Francoise), Delavaque (Olympique Lillois), Czaykowski, Razot (U.A.L.), Bonnal (R.C.F.) et Cornu (Stade Français).

### LAWN-TENNIS

#### LA COUPE DE NOËL

Paris, 31. — Pour la finale du Simple-Dames de la Coupe de Noël de Tennis, Mlle Conquet a battu cet après-midi Mme Billout par 3-1, 6-1.

### MANGEZ DU POISSON

mais faites le frire toujours dans

### LAUDE DES CHARTREUX

### Une brèche à l'héritage d'un fermier de Pelves

#### 20.927 FRANCS ONT DISPARU SANCS ENCHANTEMENT

Un vol de 20.927 francs a été commis, sans doute par soustractions successives, au préjudice des ayants-droit de feu M. François Boulanier, cultivateur à Pelves, dans le Pas-de-Calais.

M. Boulanier qui était cultibataire, avait à son service une vieille femme quasi-impostante, la veuve Fauvaux, née Sophie Gaquerre, âgée de 70 ans. Il avait alors loué une maison à son voisin, le notaire Léon, en 1920, qui avait acheté une ferme et qui provenait de la vente d'une maison et l'avoir mise dans son bas de laine, le cultibataire décédait le 16 décembre, à l'âge de 52 ans.

Les héritiers qui savaient l'existence de cette somme liquide, ont constaté sa disparition, quelques mois après l'enterrement, et immédiatement ont partagé la brigade mobile de Lille, en particulier, la police.

A remettre au lignage davalot lilloise, composée d'éléments suivants : Labours, Gondry, Vallant et de l'ex-arrêtrière Schellens, ainsi que le demi-centre Patureau, qui lit une brillante

### LA TURGORTE

Sur le terrain du Sartel à Roubaix, le Turgorde rencontrera en match de championnat dimanche dernier l'Union Sportive Houplines.

Après une partie où les Houplinois étaient largement en avantage, l'E. S. R. dut faire, c'est-à-dire qu'il avait beaucoup à se battre, pour gagner.

Dancing-Club de Calais bat S. C. de Choisy-le-Roi par 4 buts à 1.

U. S. de Tourcoing réserves bat U. S. Dunkerque Malo par 4 buts à 2.

U. S. C. de Boulogne bat Club Français par 4 buts à 1.

### UN NOUVEAU MATCH SCOLAIRE FRANCO-BRITANNIQUE

Paris, 31. — Cet après-midi, au Stade de la Porte Dorée, un match d'association a mis aux prises une équipe sélectionnée des scolaires du Paris Université-Club et une équipe sélectionnée des Scolaires Anglais du Comité de Kent.

En attendant que l'entrée soit ouverte, les deux équipes ont pratiqué les minimes du Racing-Club de Boulogne, dont, aujourd'hui, s'incline devant le Paris-Université qui les a battus par trois buts à un.

A la mi-temps, ce résultat était déjà acquis par les parisiens.

### FOOTBALL-RUGBY

#### UNE CURIEUSE RENCONTRE

Paris, 31. — Cet après-midi, au Parc des Princes a eu lieu la rencontre de rugby entre les deux équipes de l'Avant et les Ex-de Paris, deux équipes

qui ont été créées pour la saison 1920-1921.

En attendant que l'entrée soit ouverte, les deux équipes ont pratiqué les minimes du Racing-Club de Boulogne, dont, aujourd'hui, s'incline devant le Paris-Université qui les a battus par trois buts à un.

A la mi-temps, ce résultat était déjà acquis par les parisiens.

### SOCIALISTES ARRESTÉS SUR L'ORDRE DE MUSSOLINI

Bologne, 31. — La police a surpris et arrêté, sur le territoire de la ville, un groupe de socialistes et communistes, qui étaient en train de distribuer des tracts contenant des essaims de martyrs.

Plusieurs milliers de personnes ont envahi la prison, se sont emparées du voleur et l'ont massacrée.

### UN VOLEUR DE RELIQUES MASSACRÉ PRÈS DE ROME

Rome, 31. — A Canalo, près d'Avezzano, un individu avait été surpris et arrêté au moment où il venait de cambrioler une cave des urnes contenant des ossements de martyrs.

Plusieurs milliers de personnes ont envahi la prison, se sont emparées du voleur et l'ont massacrée.

### UN AN DE PRISON AVEC SURSIS AU DÉPUÉ JEAN GALMOT

Paris, 31. — Cet après-midi, la 1<sup>e</sup> Chambre Correctionnelle a rendu son jugement dans l'affaire Jean Galmot, député de la Guyane, son accusé, lequel, au cours de l'audience, qui était poursuivi devant le Tribunal Correctionnel sous l'accusation d'escroquerie.

M. Jean Galmot a été condamné à un an de prison avec sursis et 1.000 fr. d'amende. M. Georges Galmot a été condamné à 500 francs.

M. Jean Galmot a été acquitté.

Le Tribunal a estimé que la remise des documents avait amené la Banque de la Société Centrale de Crédit à faire avances à M. Galmot ; mais d'autre part, le Tribunal a retenu la multiplicité des faits et des vilenies commises par l'accusé.

Le Tribunal a estimé également comme délit d'indulgence : 1. le désintéressement des victimes de l'escroquerie. 2. la grande crise qui a suivi l'assassinat de l'Amiral Cunéo.

Le Tribunal a estimé également comme délit d'indulgence : 1. le désintéressement des victimes de l'escroquerie. 2. la grande crise qui a suivi l'assassinat de l'Amiral Cunéo.

Le Tribunal a estimé également comme délit d'indulgence : 1. le désintéressement des victimes de l'escroquerie. 2. la grande crise qui a suivi l'assassinat de l'Amiral Cunéo.

Le Tribunal a estimé également comme délit d'indulgence : 1. le désintéressement des victimes de l'escroquerie. 2. la grande crise qui a suivi l'assassinat de l'Amiral Cunéo.

Le Tribunal a estimé également comme délit d'indulgence : 1. le désintéressement des victimes de l'escroquerie. 2. la grande crise qui a suivi l'assassinat de l'Amiral Cunéo.

Le Tribunal a estimé également comme délit d'indulgence : 1. le désintéressement des victimes de l'escroquerie. 2. la grande crise qui a suivi l'assassinat de l'Amiral Cunéo.

Le Tribunal a estimé également comme délit d'indulgence : 1. le désintéressement des victimes de l'escroquerie. 2. la grande crise qui a suivi l'assassinat de l'Amiral Cunéo.

Le Tribunal a estimé également comme délit d'indulgence : 1. le désintéressement des victimes de l'escroquerie. 2. la grande crise qui a suivi l'assassinat de l'Amiral Cunéo.

Le Tribunal a estimé également comme délit d'indulgence : 1. le désintéressement des victimes de l'escroquerie. 2. la grande crise qui a suivi l'assassinat de l'Amiral Cunéo.

Le Tribunal a estimé également comme délit d'indulgence : 1. le désintéressement des victimes de l'escroquerie. 2. la grande crise qui a suivi l'assassinat de l'Amiral Cunéo.

Le Tribunal a estimé également comme délit d'indulgence : 1. le désintéressement des victimes de l'escroquerie. 2. la grande crise qui a suivi l'assassinat de l'Amiral Cunéo.

Le Tribunal a estimé également comme délit d'indulgence : 1. le désintéressement des victimes de l'escroquerie. 2. la grande crise qui a suivi l'assassinat de l'Amiral Cunéo.

Le Tribunal a estimé également comme délit d'indulgence : 1. le désintéressement des victimes de l'escroquerie. 2. la grande crise qui a suivi l'assassinat de l'Amiral Cunéo.

Le Tribunal a estimé également comme délit d'indulgence : 1. le désintéressement des victimes de l'escroquerie. 2. la grande crise qui a suivi l'assassinat de l'Amiral Cunéo.

Le Tribunal a estimé également comme délit d'indulgence : 1. le désintéressement des victimes de l'escroquerie. 2. la grande crise qui a suivi l'assassinat de l'Amiral Cunéo.

Le Tribunal a estimé également comme délit d'indulgence : 1. le désintéressement des victimes de l'escroquerie. 2. la grande crise qui a suivi l'assassinat de l'Amiral Cunéo.

Le Tribunal a estimé également comme délit d'indulgence : 1. le désintéressement des victimes de l'escroquerie. 2. la grande crise qui a suivi l'assassinat de l'Amiral Cunéo.

Le Tribunal a estimé également comme délit d'indulgence : 1. le désintéressement des victimes de l'escroquerie. 2. la grande crise qui a suivi l'assassinat de l'Amiral Cunéo.</